Informations de base

2021/2685(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant les exigences permettant d'assurer que le dispositif de gouvernance d'un administrateur est suffisamment solide

Complétant 2013/0314(COD)

Subject

- 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières
- 2.50.04 Banques et crédit
- 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
- 2.50.10 Surveillance financière
- 2.80 Coopération et simplification administratives
- 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux					
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination		
	ECON Affaires économiques et monétaires				

Evénements clés				
Date	Evénement	Référence	Résumé	
19/05/2015	Dossier renvoyé a la commission compétente			
06/05/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)03123		
06/05/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois			
19/05/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission			
14/08/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement			

Informations techniques				
Référence de la procédure	2021/2685(DEA)			
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué			
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué			
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0314(COD)			
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur			
Dossier de la commission	ECON/9/05989			

Portail de documentation						
Commission Européenne						
Type de document	Référence	Date	Résumé			
Document de base non législatif	C(2021)03123	06/05/2021				
	1	1				